Ami du Clergé du 12 juin 1952

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pastorale des Sacrements selon le Directoire. — XI. Les Sacramentaux, 213.
Première Messe. — II. « Sacerdos, alter Christus », 214.
Retraite évangélique pour Jeunes Filles. — Premier jour : I. Marie-Madeleine, 216.
Conférences sur le P. Lacordaire. — I. Le fils et le défenseur de l'Eglise, 218.

PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

XI

LES SACRAMENTAUX

Seul le Christ, parce qu'il était Dieu, pouvait donner à une matière inerte comme l'eau, l'huile, etc., le pouvoir de communiquer la grâce ; seul par conséquent il pouvait instituer des sacrements. Toutefois il a laissé à son Eglise le libre choix des rites et cérémonies qui entourent l'essentiel du sacrement et que le *Directoire* nomme « sacramentaux » ; il est juste que nous en disions quelques mots.

I

Il était normal que le Christ fasse confiance à son Eglise et lui laisse une part d'initiative dans l'accomplissement de sa mission ; S. Paul nous dit, en effet, que l'Eglise est l'épouse du Christ et nous savons qu'elle a reçu le St-Esprit, l'esprit du Christ, pour l'inspirer, la soutenir et la guider. Les paroles du Christ aux apôtres « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jo., xx, 21), « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis » (Jo., xv, 15) marquent bien qu'il veut s'adjoindre des collaborateurs et non des domestiques.

Consciente du rôle et des pouvoirs qui lui étaient ainsi dévolus, l'Eglise, pleine de respect pour les sacrements, les a bien vite entourés d'un cérémonial propre à en relever le caractère sacré, à en indiquer l'efficacité et la signification, à favoriser les bonnes dispositions du sujet. Elle s'est inspirée en cela de l'exemple du Christ, elle a fait choix de symboles, de gestes, de formules adaptés à chaque sacrement : ainsi le sel, les exorcismes, les onctions et le cierge allumé au baptême ; ainsi la bénédiction de l'anneau nuptial au mariage ; ainsi que les prières, offrandes et cérémonies qui accompagnent la Consécration à la Messe.

II

A vrai dire le mot « sacramental » s'étend aussi à d'autres rites qui ne font plus partie des sacrements, comme l'eau bénite qui cependant accompagne les sacrements portés aux malades à domicile ; le pain bénit qui trouve sa place à nos messes dominicales ; les exorcismes, les bénédictions, etc.

Le *Directoire* nous révèle clairement l'utilité des sacramentaux. D'abord ils mettent en valeur les sacrements ; comme un beau fruit gagne à être présenté sur une coupe, comme une pierre précieuse est plus chatoyante si elle est sertie dans un bijou ; comme un tableau de maître se présente mieux dans une galerie d'art ou un salon ; ainsi nos sacrements entourés des cérémonies que l'Eglise a choisies et codifiées avec à-propos.

Ensuite, les sacramentaux rehaussent la solennité des sacrements ; c'est en effet par les sens que les idées font leur chemin jusqu'à nos esprits et nos cœurs ; les arts (musique, architecture, sculpture, peinture) et la liturgie (gestes, rites, prières) se rejoignent pour nous porter à la dévotion, pour nourrir notre ferveur, fortifier notre foi ; le surnaturel, précisément parce qu'il échappe à nos sens, a besoin d'une enveloppe matérielle et concrète, pour saisir nos âmes et toucher nos cœurs. Certes, l'Eglise volontairement est demeurée sobre et digne dans le choix de ses cérémonies ; et elle est loin d'approuver certains abus qui se sont glissés ici ou là, et qui ne relèvent ni de l'art, ni de la vraie dévotion ; mais précisément cette sobriété, jointe à un choix judicieux, a bien pour but de nous donner le sens du sacré.

Enfin, les sacramentaux détaillent la signification des sacrements ; déjà le signe (matière et paroles) du sacrement indique et désigne la grâce ; mais celle-ci est tellement riche, que pour la bien expliquer, les cérémonies ne sont pas superflues ; ainsi, pour simple qu'il soit, le cérémonial du sacrement de Pénitence évoque très bien un tribunal où le pénitent se présente comme un coupable et dont il doit sortir amendé et corrigé.

III

Le *Directoire* prend soin de nous dire que les sacramentaux sont doués d'une efficacité particulière. Quelle est donc cette efficacité ?

Dès l'instant qu'un sacrement est administré validement, il produit son effet c'est-à-dire la grâce, si les dispositions requises de la part du sujet sont réalisées. C'est ce que les théologiens appellent un effet « *ex opere operato* ». Ainsi nulle inquiétude de conscience à avoir : le chrétien qui communie, s'il n'a aucun péché mortel sur la conscience, est certain de recevoir le Christ effectivement ; même l'indignité du ministre consécrateur n'empêcherait pas la validité.

De même le baptême serait-il donné par un laïc, avec de l'eau naturelle, sans aucune autorisation de l'autorité ecclésiastique et en dehors du cas de nécessité, si le baptisant a l'intention de baptiser et a correctement accompli le geste et prononcé les formules, le baptême est valide et la grâce est reçue. Le

sacrement par lui-même, en vertu de l'institution divine, et malgré l'incompétence du ministre a produit son effet.

Il n'en va pas de même des cérémonies ou sacramentaux ; eux agissent seulement, pour employer les termes des théologiens, « *ex opere operantis* ». Qu'est-ce à dire ? Que leur efficacité dépend des mérites, de la valeur morale, de la sainteté de celui qui donne le sacrement et de celui qui le reçoit. Autrement dit, du côté du sujet qui reçoit le sacrement, les cérémonies (à condition qu'il les connaisse et les comprenne) peuvent instruire son intelligence, fortifier sa foi, favoriser sa ferveur, exciter son désir ; et ainsi le mettre dans des dispositions favorables pour recevoir fructueusement la grâce du sacrement.

Du côté du ministre, dans la mesure où il agit « non pas comme une personne privée, mais comme homme d'Eglise » *(Directoire,* p. 29) les cérémonies qu'il accomplit ont une valeur et une efficacité qui leur vient de l'Eglise ; s'il est vrai en effet, comme nous l'avons dit, que les sacrements, dans leur teneur essentielle, sont des actes du Christ, ils sont aussi, dans leurs rites et cérémonies, des actes de l'Eglise ; elle les recouvre ainsi de son autorité et de sa sainteté personnelle.

En outre, le ministre, suivant le degré de sa sainteté et de sa vertu, est lui aussi uni au Christ et à l'Eglise d'une façon plus ou moins parfaite ; l'efficacité des cérémonies accomplies par lui en sera différente ; c'est ainsi que la vue d'un Curé d'Ars à l'autel favorisait grandement la dévotion ; et que son influence au confessionnal convertissait des pécheurs obstinés, tellement était efficace le rayonnement de sa sainteté !

La parabole de la semence qui s'applique directement à la parole de Dieu, se justifie tout aussi bien quand il s'agit de la grâce sanctifiante ; chez les uns elle passe inutile ; chez d'autres elle se heurte à des passions tenaces qui renaissent ; ou bien elle est étouffée par les plaisirs ou les affaires ; chez d'autres enfin elle produit cent pour un. L'essentiel est donc, non seulement de recevoir la grâce, mais de lui faire porter du fruit ; au nom de ce principe, un directeur de conscience pourrait réduire des communions trop fréquentes qui ne s'accompagneraient pas d'efforts suffisants. On voit par là combien est estimable et désirable l'efficacité des sacramentaux pour les bonnes dispositions du sujet.

* *

Quand un baptême a été donné à domicile pour cause de péril de mort, l'Eglise exige que les cérémonies soient suppléées dès que la santé de l'enfant le permet. Il semblerait pourtant que les onctions et exorcismes préalables n'ont plus de raison d'être chez un baptisé, en qui habite la Sainte Trinité. Que faut-il en conclure sinon que l'Eglise croit à l'efficacité des sacramentaux ; et qu'elle attend de tous, ministres et fidèles, une scrupuleuse obéissance en matière de sacrements.

POUR UNE PREMIERE MESSE

II

SACERDOS ALTER CHRISTUS

Mes frères,

Toute la paroisse est en fête, et pas seulement les fidèles pratiquants ; mais même ceux qui par négligence ne viennent guère à l'église. Tout-à-l'heure, pendant la procession, vous avez pu constater l'intérêt sympathique dont faisaient preuve tous les curieux qui croisaient le cortège. En voyant un enfant de la paroisse élevé au sacerdoce, tout le monde est heureux et fier, et sent qu'il y a là une source de grâces pour la communauté. En effet, la consécration sacerdotale est le plus grand honneur que Dieu puisse faire à un homme. C'est ce que nous allons méditer.

I. — *La grandeur du prêtre*

Pour faire comprendre la grandeur du prêtre, il n'est pas rare que l'on parte de la notion du sacerdoce en général. On rappelle par exemple les fonctions des prêtres romains. On précise que primitivement le père de famille était chargé du culte des dieux pénates et des lares, ou mânes des ancêtres, tandis que les prêtres proprement dits étaient les flamines, élus par la *gens,* ou groupe de familles apparentées. On cite encore le rôle des druides gaulois, qui jouissaient d'une si grande autorité et offraient aux dieux des sacrifices, par fois même des sacrifices humains. Et en faisant une enquête dans tous les peuples de l'antiquité, on constate que le sacerdoce est une institution universelle, qui prouve que les hommes ont toujours cru à des divinités supérieures et délégué respectueusement des prêtres pour les représenter auprès d'elles, les honorer et en obtenir des bienfaits.

Ce procédé est légitime, mais il risque de ne pas faire suffisamment comprendre la transcendance unique du sacerdoce catholique. C'est pourquoi nous disons, avec un théologien contemporain :

> « Nous pensons qu'il y a mieux à faire. Pourquoi vouloir à toute force exprimer les réalités originales du christianisme à travers les catégories étrangères ? Cela pouvait être une nécessité quand le christianisme, nouveau venu, avait besoin, pour s'interpréter, de se rattacher à du déjà su ; mais maintenant qu'il a atteint l'âge adulte et pris conscience de lui-même, c'est lui, au contraire, qui doit éclairer et interpréter tout le reste. Le christianisme n'est pas un cas particulier de l'universelle religion, il est *la* religion dont les autres ne sont que de lointaines analogies... Ce ne sont pas les sacerdoces non-chrétiens, non pas même le sacerdoce juif, ce n'est pas l'idée du sacerdoce en général, qui doivent permettre de comprendre le sens du sacerdoce chrétien : celui-ci ne peut être compris que par lui-même, de l'intérieur de l'économie chrétienne, et c'est lui qui nous permet de comprendre les autres et de les juger » [1].

Et comment pouvons-nous réaliser cette transcendance du sacerdoce catholique ?

[1] P. de Finance, *Sacerdoce et Médiation,* p. 6.

« Comprendre le sacerdoce chrétien à partir de l'économie chrétienne, c'est le comprendre à partir du Christ. Car le prêtre chrétien est essentiellement une continuation du Christ, une présence vivante du Christ — un autre Christ. *Sacerdos alter Christus* » [2].

II. — *Comme Jésus-Christ, le prêtre est un homme*

Le prêtre est un autre Christ. Est-ce possible ? Comment nous, pauvres créatures, pouvons-nous être assimilés au Christ, qui est Dieu ?

C'est cependant la vérité. En effet, ce n'est pas en tant que Dieu que Jésus-Christ est prêtre. Certains hérétiques l'ont prétendu [3], mais ils avaient une fausse idée du sacerdoce. C'est en tant qu'homme. Pour qu'un médiateur s'interpose entre deux puissances, il faut qu'il soit agréé des deux : il fallait donc, selon les plans providentiels connus par la Révélation que le Christ fût à la fois Dieu et homme. Et comme l'humanité coupable avait besoin de se racheter, il fallait que le Christ en tant qu'homme et chef de ses frères, se fît l'intermédiaire entre Dieu et les pécheurs. Donc le fait pour nous, prêtres, d'être des hommes, loin d'être un obstacle à notre dignité sacerdotale, en est une condition nécessaire ; un ange ne pourrait pas être prêtre, car il ne représenterait pas l'humanité.

Sans doute, puisqu'il est homme, le prêtre a les faiblesses et les infirmités de la nature humaine, si cruellement blessée par le péché originel. Les incrédules s'en scandalisent ; lui-même en gémit souvent ; il voudrait être moins indigne de tant de grâces ; en pensant à ses péchés passés — car qui n'a jamais péché ? — et en constatant ses imperfections actuelles, il se rend compte que seuls les saints les plus héroïques n'étaient pas trop indignes de monter à l'autel. Un saint Curé d'Ars lui-même, malgré ses effrayantes austérités, sa sainteté miraculeuse et sa perfection admirable, disait que s'il avait su ce qu'était le sacerdoce, il n'aurait jamais accepté d'être ordonné.

Combien de ses confrères ne sont-ils pas quelquefois tentés d'exprimer le même reproche à N.-S. et de lui dire, avec autant d'amour que de respect : «Seigneur, pourquoi nous avez-vous appelé à une dignité si sublime sans nous donner une sainteté proportionnée ? »

Qu'ils se rassurent, J.-C. connaît très bien la fragilité humaine et il sait parfaitement combien il est difficile de déraciner les traces du péché originel et des péchés actuels, si tant est qu'il soit possible d'y parvenir durant cette vie mortelle. Aussi ne demande-t-il pas l'impossible : il n'exige pas ici-bas une perfection irréalisable. Il veut seulement que l'on ne doute pas de sa puissance. Car il est capable par sa grâce de faire surmonter toutes les tentations et triompher de tous les obstacles.

Quelle que soit l'apparence extérieure du prêtre, quelle que soit son manque de ressources intellectuelles, physiques, morales même, il porte toujours dans cette enveloppe modeste le plus précieux de tous les trésors : le caractère sacerdotal, qui l'assimile à la divine Personne de Jésus-Christ. C'est ce qu'il nous faut voir maintenant.

III. — *Comme Jésus-Christ, le prêtre est un consacré*

J.-C. est prêtre en tant qu'homme, disions-nous. Mais ce qui confère une telle dignité à sa sainte humanité, c'est que celle-ci a été élevée au sommet de toutes les créatures. Comment cela ? De deux manières, répondent les théologiens : radicalement par sa grâce d'union, formellement et immédiatement par sa grâce habituelle. Que ces termes techniques ne vous effraient pas trop : ils sont faciles à comprendre — dans la mesure où nous pouvons comprendre les réalités de la foi.

Vous savez tous que Jésus est Dieu. Cela ne veut pas dire qu'en lui tout soit Dieu, et que sa nature humaine soit une simple apparence à la manière des saintes espèces que nous voyons dans l'ostensoir. Cela veut dire que la nature humaine de Jésus, son corps et son âme, tout en restant essentiellement semblables aux nôtres, ont été élevés au rang de la Divinité par la grâce d'union : c'est l'union hypostatique ou personnelle du Verbe de Dieu avec cette nature humaine.

Il en résulte que le Christ, en tant qu'homme, se trouve consacré d'une façon toute spéciale à Dieu. Par suite, il possède une sainteté qu'on appelle substantielle, parce qu'elle le pénètre à la racine même de son être : la personne du Verbe le soutient dans l'existence et lui donne une dignité infinie. Privilège unique, qui fait de Jésus le Chef de l'humanité, le médiateur entre Dieu et les hommes.

Mais ce n'est pas tout. La nature humaine de Jésus n'est pas seulement élevée aux confins de la Divinité par la grâce de l'union personnelle avec le Verbe de Dieu : elle est pénétrée de la grâce habituelle à un degré inimaginable. Il est normal, en effet, que la sainteté du Christ soit fondée non seulement sur un principe de subsistance (grâce d'union), mais aussi sur un principe d'action qui permette à son humanité d'agir divinement (grâce habituelle). Et comme le rôle du Christ est de sanctifier les âmes en leur communiquant de sa plénitude, il convient qu'il possède cette grâce à un degré unique : c'est la grâce capitale.

Or par suite de la consécration sacerdotale, le prêtre participe à cette double sainteté du Christ.

Il participe comme tous les chrétiens à la grâce capitale, qui l'élève au rang de fils de Dieu par adoption et le met en communication avec les trois Personnes divines. Et il est bien permis de penser qu'il a une plus grande abondance de cette grâce que les autres fidèles, car il est appelé à une sainteté plus élevée.

[2] *Ibid.*, p. 6-7.
[3] Osiander, Calvin, Mélanchton.

Mais ce qu'il a en propre, c'est le caractère sacerdotal, sceau ineffaçable pour l'éternité, au même titre que le caractère baptismal chez les simples fidèles. Or, d'après l'enseignement de plusieurs théologiens, le caractère sacerdotal fait participer le prêtre à la grâce de l'union hypostatique. Comme le dit l'un d'eux [4] il en résulte que le prêtre « *est* le Christ, instrumentalement du moins ».

Au moment où il prononce les paroles de la consécration ou celles de l'absolution, ce n'est pas lui l'agent principal : il ne fait que prêter sa voix, son intelligence et sa volonté au Christ, qui s'en sert pour changer le pain en son corps ou redonner la grâce aux âmes.

Oui, m. f., quand la clochette de la messe vous annonce le moment de la consécration et que tous, à genoux, dans un silence profond, vous attendez que Jésus vienne sur l'autel, retenez bien qu'il ne vient pas directement du ciel dans l'hostie : il y vient par l'intermédiaire du prêtre. Supposez qu'à ce moment solennel un éclair gigantesque brille sur la tête du célébrant, comme celui qui faisait trembler l'atmosphère à chaque apparition de Notre-Dame à Fatima, ce ne serait qu'un pâle symbole de la puissance infinie que le Christ fait passer par son prêtre pour changer le pain en son corps et le vin en son sang.

IV. — *Noblesse oblige*

N'oubliez jamais cette grande dignité du prêtre. Tout en sachant qu'il est homme et en ne vous en scandalisant nullement, n'oubliez pas non plus qu'il est le ministre du Verbe incarné, et ayez toujours pour lui le respect qu'il mérite. C'est ce que les chrétiens de foi profonde ne manquent jamais de faire. Ainsi, quand le fils du vicomte de Bonald fut ordonné prêtre, son père lui parla dès lors chapeau bas. Aux personnes qui s'en étonnaient il répondait : « Il est plus grand que moi ».

Et vous, mon cher ami, qui jouissez d'une joie sans mélange en ces jours célestes, puissiez-vous garder toute votre vie une foi aussi vive en votre dignité de ministre du Christ. Vous n'y serez pas toujours aidé comme aujourd'hui : la monotonie des mois et des années atténuera l'enivrement sensible des allégresses que vous éprouvez actuellement : cela est parfaitement normal et cela n'a aucune importance. Mais, à défaut des joies sensibles, qu'une joie vive et pure suffise toujours à vous rappeler que le Christ vous a préféré à tant d'autres chrétiens, et comme il est fidèle dans ses amitiés, vous pouvez être sûr qu'il ne vous oubliera jamais : « Je veux que tu dises à mes prêtres, ordonnait-il à Mère Claret de la Touche, que je leur donne mon Cœur ».

[4] P. Paul Philippe, *La Très Sainte Vierge et le sacerdoce.*

RETRAITE EVANGELIQUE POUR JEUNES FILLES

Premier jour

I

MARIE-MADELEINE

Le grand mal de la jeunesse contemporaine, c'est l'à peu près, le superficiel, la vulgarité des pensées et des sentiments. Il existe une élite incomparable ; mais ce n'est pas le grand nombre, loin de là. Beaucoup de nos jeunes filles s'engagent dans la vie la tête en l'air, sans idées, sans convictions, au hasard des impressions ou des événements, sans la ferme volonté de devenir quelqu'un de faire, quelque chose ou d'échapper à cette vulgarité.

Un des points les plus méconnus de la religion et de la vie chrétienne, c'est le **péché.**

On n'en connaît pas la malice.

On ne le combat pas.

On ne le pleure pas, on ne l'expie pas comme on le devrait...

Dès lors, pas de pénitence, ou pénitence superficielle. Et pourtant cette vertu est la vertu-base. La première condition pour construire un édifice, avant même de creuser les fondements, est de déblayer le terrain. Pénitence ! N'était-ce pas la note plaintive de l'Immaculée à Lourdes ?

Nous allons en méditer un modèle en sainte MARIE-MADELEINE, et lire pour cela l'évangile de sa conversion (Luc, VII, 36-50).

« Or un des Pharisiens avait prié Jésus de manger chez lui. Il entra donc dans la maison du pharisien et se mit à table.

Et voici qu'une femme connue dans la ville pour une pécheresse, ayant appris qu'il était à table dans la maison du pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein de parfums. Et se tenant derrière lui, à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes, elle les essuyait de ses cheveux, les baisait et les oignait de parfums... »

Ne perdons pas de temps à examiner **le lieu** où se passe cette scène. C'est une salle à manger. Au milieu une table, tout à l'entour des coussins, des divans, selon la mode de ce pays et du temps.

* *

1. — Arrêtons-nous aux PERSONNAGES :

a) C'est d'abord **Jésus.** Il fréquente tout le monde, et accepte l'invitation de tous, publicains comme Mathieu, comme Zachée, pharisiens, comme ce Simon qui l'a prié à dîner. Quelle bonté ! Quelle largeur de cœur ! Il aime tous les hommes ; il veut les mener tous à Dieu. A son exemple dilatons notre cœur. Ne réservons pas nos amitiés et nos services aux bons seuls ou aux convertis ; discrètement, prudemment, mais avec au cœur une immense charité, allons à ceux qui ne partagent pas nos croyances, et faisons-leur entendre le langage de la bonté. Bonté est respect, douceur, délicatesse, service reçu et rendu, main ouverte pour poing fermé. Jésus est le Dieu du pardon. Il sait tout, il prévoit la visite qu'il va recevoir. Son cœur est grand ouvert à la miséricorde.

— **Simon,** qui l'a invité, est un pharisien, orgueilleux comme tous ceux de sa caste. Il méprise les autres, lui seul et ses pareils sont des saints. Pourquoi a-t-il invité Jésus ? Mystère ! Avait-il des intentions malveillantes ? Obéissait-il à la curiosité de voir le thaumaturge ? Ou bien, au

contraire, voulait-il vraiment s'attacher à ce Maître ? Nous l'ignorons. — Mais voici l'héroïne, **Madeleine.** C'est une pécheresse, connue et sans doute méprisée comme telle : « **in civitate peccatrix** ». En tout cas, elle s'est convertie : quand, comment, à quelle occasion ? L'évangile se tait. Un regard de Jésus, ou sur Jésus ? un mot de ses lèvres, un discours entendu, la vue d'un miracle par lui opéré... que sais-je ? lui a révélé le triste état de son âme. Cette double vérité : il n'y a qu'un mal, **le péché** ; il n'y a qu'un malheureux, **le pécheur !**

Il n'y a qu'un mal, **le péché.** Les autres maux n'en sont pas, ils sont la monnaie du paradis. Souffrir avec résignation maladies du corps, peines de l'âme, souffrances intimes du cœur, gagne le ciel ! Seul le péché doit être appelé un mal, parce qu'on n'en retire aucun avantage : un plaisir plus imaginaire que réel, suivi de cuisants remords. En attendant, offense faite à Dieu, désobéissance au Souverain Maître, violation insensée de ses droits, profanation de sa sainteté infinie, mépris de ses grandeurs, noire ingratitude envers le meilleur des pères et le plus insigne de nos bienfaiteurs... C'est ce qu'a compris Madeleine, et elle s'est sentie **malheureuse...** malheureuse parce qu'elle portait gravés sur son front ces mots : Ingrate ! Maudite ! Rejetée de Dieu ! et le poids de cette honte, de cette malédiction, de cet anathème, l'écrasait.

Touchée par la grâce, elle éprouvait le besoin de sortir de cet état, d'exprimer au divin Maître son repentir, bref de faire pénitence.

* *

2. — Voyons maintenant CE QUI SE PASSE.

Tous sont assis à la table du festin. A la faveur de la chaleur communicative des banquets, l'animation règne sans doute. Tout à coup, une porte s'ouvre, une femme parait, c'est Madeleine. Elle porte dans ses bras un vase d'albâtre plein de parfums. Mouvements divers. On la regarde, on se jette des coups d'œil furtifs, on sourit, on la suit des yeux. Que va-t-elle faire ? Elle a repéré Jésus, et elle ne voit plus que lui. C'est vers lui qu'elle se dirige à pas pressés. Elle sent peser sur elle les regards gouailleurs des pharisiens, elle n'en a cure... Arrivée près de Jésus, elle se prosterne à ses pieds : humble position qui est à la fois et un aveu implicite de ses égarements, et une demande de pardon, et un témoignage de confiance, et un acte d'amour. N'osant se tenir devant lui, ni même à côté de lui, elle se tient derrière lui. Elle fond en larmes, et celles-ci sont tellement abondantes qu'elle en arrose les pieds de Jésus. C'est presque à la lettre le mot du prophète : « Votre douleur est grande comme la mer », ou notre expression française : « répandre des torrents de larmes ». Puis, par humilité toujours, Madeleine essuie de ses cheveux les pieds du divin Maître, et elle les baise ensuite avec respect, avec amour ; elle les couvre de parfums, en y répandant le contenu du vase qu'elle a apporté.

Détails touchants ! Ils nous apprennent comment nous devons demander pardon à Dieu.

D'abord, il nous faut aller à Jésus, comme Madeleine, avec une **humilité** profonde et une **confiance** sans borne que n'altère aucune hésitation. Humilité, confiance, sont les deux ailes qui doivent nous faire voler jusqu'à Dieu, particulièrement dans le sacrement de Pénitence.

Ensuite, sachons, comme Madeleine encore, braver **le respect humain.** Sans considération d'aucune sorte, avouons nos fautes à Dieu, à notre conscience, à notre confesseur qui est Dieu visible et qui doit être le miroir de notre conscience, sans en rien cacher, ni escamoter, ni camoufler. L'aveu est noble, autant que la réticence et l'hypocrisie sont blâmables.

Avec l'aveu offrons à Dieu notre **repentir.** Apprenons à pleurer. C'est une erreur de croire que la contrition ne doit pas être accompagnée de larmes, larmes des yeux, ou larmes du cœur. Celui qui n'a jamais pleuré de cette sorte a le devoir de se demander si sa contrition est vraiment sincère. Madeleine a pleuré, les saints ont pleuré. S. François de Sales entendant la confession d'un pécheur, fond en larmes : — « Mon père, pourquoi pleurez-vous ? — Je pleure, mon fils, parce que vous ne pleurez pas... »

Comme Madeleine encore, offrons à Jésus **le vase d'albâtre** de notre cœur, et répandons sur ses pieds le parfum des vertus chrétiennes, foi, religion, piété, détachement de toutes choses, pureté parfaite du cœur. Sur ses pieds bénis déposons la promesse de l'aimer, de fuir le péché et l'occasion du péché, de combattre nos défauts, de les poursuivre d'une confession à l'autre, afin d'en avoir raison pour réjouir le Cœur divin.

Enfin, imitons jusqu'au bout la pécheresse repentante, faisons servir à la pénitence les sens qui ont été **les instruments du péché.** Tout ce qui avait été en elle occasion de volupté devient aujourd'hui matière de sacrifice. Elle le transforme en vertu. Ce qui avait été offense à Dieu est maintenant hommage à Dieu. Elle folâtrait jadis avec une jeunesse insouciante et volage ; la voilà qui maintenant s'offre en spectacle de dérision aux pharisiens moqueurs. Ses yeux qui lançaient des regards de luxure sont noyés de larmes. Elle cherchait le plaisir, la voilà abîmée dans sa douleur. Elle quémandait l'affection des créatures, elle ne veut plus que Jésus seul. L'argent qu'elle avait gagné peut-être en plaisirs défendus, elle l'emploie à acheter des parfums pour oindre les pieds divins. Sa chevelure qu'elle soignait avec tant de soin, qu'elle ornait, elle la déploie comme un linge pour essuyer ce qu'elle a arrosé de ses larmes. Fière autrefois de ses charmes et de sa beauté, prosternée maintenant aux pieds de Jésus, elle se laisse souiller par les pleurs, défigurer par les sanglots... Mais quelle beauté intérieure Celle de la pénitence... Quels charmes irrésistibles pour le Cœur de Dieu qui met son bonheur à pardonner !

Pendant ce temps-là, **que fait Jésus ?** Il se laisse faire. Touché au fond de l'âme, il ne dirait rien, s'il ne fallait défendre la pécheresse pénitente... Car tandis que l'humilité de Madeleine la prosterne à ses pieds, l'orgueil des pharisiens se donne libre carrière : « Ah ! si c'était un prophète, il saurait quelle est cette femme, et que c'est une pécheresse, une femme de rien... »

Jésus dit à Simon : « **J'ai quelque chose à te dire.** »

Simon daigne condescendre : « **Maître, parlez !** »

Or Jésus a parlé, et vous avez entendu ses paroles. Qu'a-t-il dit ? Il a fait l'éloge de l'amour, et de cette femme de rien qui vient de donner une preuve si éclatante de son amour pour lui. Reprochant à Simon son manque d'égard à son endroit, Jésus met en regard la conduite de la pécheresse qui, précisément, a fait ce qu'il avait négligé de faire. Et il conclut par ces deux pensées qui vous aideront dans votre pénitence : **Elle a beaucoup aimé. Elle a été beaucoup aimée.** Elle a beaucoup aimé, et elle l'a prouvé en s'humi-

liant. Elle a été beaucoup aimée, puisqu'elle a été pardonnée et en a reçu l'assurance.

Elle a beaucoup aimé. C'est l'amour qui l'a conduite à Jésus. C'est l'amour qui lui a suggéré de s'humilier à ce point. C'est l'amour qui l'a soutenue dans l'humiliation qu'elle s'imposait volontairement. Si elle n'avait pas aimé Jésus, aurait-elle eu le courage de faire ce qu'elle a fait ? Non, le courage naît de l'amour. Plus on aime plus on est fort. Aimez, mais aimez passionnément, et vous serez capables d'héroïsme.

Comme Madeleine, **aimez Jésus,** le Dieu bon, le Dieu tout aimable, « le plus beau des enfants des hommes ». Aimez Jésus, qui nous a tant aimés, qui est mort pour nous, qui nous nourrit de sa chair, qui nous a donné Marie pour Mère. Aimez Jésus, vous éviterez le péché, vous aurez la force de le combattre, de surmonter vos passions, de fuir les occasions, de renoncer à tout pour lui plaire. Aimez Jésus, et vous triompherez dans les difficultés, et vous mettrez votre bonheur à en triompher, vous y trouverez une joie que ne trouvent pas les mondains dans leurs plaisirs. Aimez Jésus enfin, comme l'ont aimé les saints, les martyrs qui ont donné leur vie pour lui, les saints confesseurs, les saintes vierges, une Marguerite-Marie, une Bernadette, une Thérèse de l'Enfant-Jésus, et, comme cette dernière, vous direz en mourant : Oh ! je ne me repens pas de m'être livrée à l'Amour !

Parce qu'elle a beaucoup aimé, Madeleine **a été beaucoup aimée,** et beaucoup lui a été pardonné. Jésus l'a admise dans son intimité. Il en a fait la bien-aimée de son Cœur.

* *

Terminons en méditant et en nous appliquant à nous-mêmes les paroles que Jésus adresse à Madeleine, après la leçon donnée à Simon : **Tes péchés sont pardonnés. Va en paix, ta foi t'a sauvée.** Méritons de les entendre sortir de la bouche ou plutôt du Cœur de Jésus.

CONFERENCES SUR LE P. LACORDAIRE

I

Le fils et le défenseur de l'Eglise

Henri Lacordaire fut baptisé à Recey-sur-Ource, près de Châtillon-sur-Seine, le 12 mai 1802. Puisqu'on fête le cent cinquantième anniversaire de poètes dont l'influence chrétienne est discutable, il est normal que les catholiques soulignent cette année le rôle d'un homme qui a consacré sa vie au service de l'Eglise. D'autant plus que, bien que Lacordaire soit mort depuis bientôt cent ans (en 1861), sa vie et son œuvre comportent de grandes leçons d'actualité. Ce sont les principales d'entre elles que nous allons montrer en ces quelques conférences.

En suivant l'ordre chronologique, la première grande leçon qu'il nous donne est celle de l'obéissance à l'Eglise dans des circonstances douloureuses.

1830

C'était en 1830. La Révolution venait de faire ses ravages. Le peuple avait chassé un roi peu aimé. Et comme ce roi avait soutenu l'Eglise catholique, celle-ci était englobée dans la même réprobation : « six mois après que l'insurrection se fut installée à l'Hôtel de Ville, elle saccageait Saint-Germain-l'Auxerrois et le palais de l'archevêque. Deux ans plus tard la haine contre le prêtre était encore vivace : les prêtres ne pouvaient paraître dans la rue sans être insultés » [1].

Un groupe de chrétiens ardents, anxieux de cette haine antireligieuse, se mit à en étudier les causes afin d'y remédier. Que s'était-il passé ? Pourquoi l'appui officiel du pouvoir civil avait-il beaucoup plus nui que profité à l'Eglise de France ? Quel paradoxe ! « L'Etat couvre l'Eglise d'honneurs ; l'Eglise appuie l'Etat de toute son influence ; l'enseignement religieux est partout obligatoire et, en quinze ans, le nombre des communions pascales tombe au quart de ce qu'il était ! » [2]

L'Avenir

La Mennais et ses amis recoururent à une solution énergique : ils fondèrent un journal, *l'Avenir*, où ils prétendirent que le seul moyen de libérer l'Eglise était de la séparer totalement de l'Etat : « La vérité est toute-puissante, écrivait La Mennais. Ce qui retarde le plus son triomphe, c'est l'appui que la force matérielle essaie de lui prêter » [3].

« A l'époque où tous les libéraux étaient anticléricaux, c'était une extrême hardiesse que de parler d'un « libéralisme catholique », et de souhaiter, pour l'avènement de la vérité, non plus la contrainte policière, mais un « libre combat » contre l'erreur. Les rédacteurs de *l'Avenir* allaient jusqu'à réclamer la suppression du budget des cultes qui asservissait l'Eglise à l'Etat » [4].

Le plus brillant collaborateur de La Mennais était l'abbé Lacordaire. Voici son portrait à cette époque, tel que nous le trace Montalembert :

> « Que ne m'est-il donné de le peindre tel qu'il m'apparut alors dans tout l'éclat et le charme de la jeunesse ! Il avait vingt-huit ans ; il était vêtu en laïque (l'état de Paris ne permettant pas aux prêtres de porter leur costume) ; sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste en toute sa personne ; tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la fois des trésors de colère et de tendresse : elle ne cherchait pas seulement des ennemis à combattre et à renverser, mais des cœurs à séduire et à conquérir. Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour vaincre, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme, du bien, de la vertu, armée pour la vérité. Je vis en lui un élu, prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire » [5].

Le programme de ces ardents champions n'était pas seulement religieux, mais aussi politique et social. Ils voyaient que le peuple

[1] P. Marcel, *L'œuvre du R. P. Lacordaire*, p. 18.
[2] Chanoine Leclercq, *Penser chrétiennement notre temps*, p. 53.
[3] Cf. F. Mourret, *Histoire générale de l'Eglise*, t. VIII, p. 255.
[4] J.-B. Duroselle, *Histoire du catholicisme*, p. 101.
[5] P. Chocarne, *Le R.-P. H.-D. Lacordaire*, t. I, p. 119-120.

était prêt à s'émanciper ; ils le croyaient apte à se gouverner tout seul, et ils pensaient que la démocratie serait l'ère de la liberté et de la justice, même à l'égard de l'Eglise. De plus, affligés de l'état misérable des ouvriers, ils réclamaient une juste répartition des richesses.

La condamnation

Les idées de *l'Avenir* étaient inspirées par un fervent amour de l'Eglise et du peuple. Elles étaient souvent justes, parfois prophétiques, mais aussi assez utopiques et parfois fausses. Et surtout ce qui leur faisait un tort immense, c'était le ton de leurs défenseurs. Ils ne ménageaient personne, étaient intransigeants, voulaient des solutions immédiates, et s'attiraient ainsi de plus en plus l'hostilité de l'épiscopat.

Lacordaire eut l'idée d'aller demander d'urgence des directives au Saint-Siège. C'était en décembre 1831. La Mennais, Montalembert et lui-même allèrent solliciter une audience de Grégoire XVI. Ils ignoraient les coutumes de Rome. Ils ne savaient pas que le Pape est moins pressé que des jeunes gens fougueux. « On les reçut froidement. Avant de leur donner audience, le Saint-Père leur fit demander un mémoire sur leurs vues et intentions. L'abbé Lacordaire le rédigea. Deux mois après, le cardinal Pacca répondait, par une note, qu'on examinerait leurs doctrines, et qu'en attendant ils pouvaient s'en retourner en France. Cela fait, le pape Grégoire XVI consentit à les recevoir, les traita avec bonté, et ne leur dit pas un mot qui eût trait à *l'Avenir*. Cette conduite de la Cour romaine, dont l'orgueil de M. de La Mennais fut profondément froissé, ouvrit les yeux à l'abbé Lacordaire » [6].

Il comprit que leur présence à Rome n'avait plus sa raison d'être. La Mennais s'obstinait : « Je veux hâter et provoquer une décision immédiate, et je veux l'attendre à Rome : après quoi j'aviserai » [7]. Lacordaire, prévoyant le pire, partit seul en mars 1832. La Mennais resta encore quatre mois, attendant une réponse qui ne venait pas ; le 15 août seulement elle était publiée : c'était la condamnation. Après une soumission temporaire due aux instances de Lacordaire, La Mennais se révolta définitivement.

La soumission

Il est difficile d'imaginer combien l'abbé Lacordaire souffrit durant tout ce temps. D'abord lui-même eut à lutter pour accepter la réprobation d'un apostolat où il s'était lancé à fond. Mais la grâce de Dieu triompha. Puis il fit tous ses efforts pour empêcher la chute de ses amis. C'est à grand'peine qu'il parvint à garder Montalembert dans l'obéissance. Celui-ci écrira plus tard :

« Que ne m'est-il donné de tout dire et de citer les lettres plus nombreuses qui, pendant près de trois années entières, poursuivirent cette tâche ingrate !... C'est alors, c'est ainsi que j'ai pu plonger dans les derniers replis de cette âme un regard d'abord distrait et irrité, mais depuis et aujourd'hui baigné des larmes d'une reconnaissance immortelle. C'est d'elle que j'ai appris à comprendre et à vénérer le seul pouvoir devant lequel on grandit en s'inclinant. Captif de l'erreur et de l'orgueil, j'ai été racheté par celui qui m'apparut alors l'idéal du prêtre tel qu'il l'a lui-même défini : *Fort comme le diamant, et plus tendre qu'une mère* » [8].

L'apologiste de l'Eglise par la presse

La Mennais ne se contenta pas de se révolter intérieurement : il attaqua l'Eglise. En 1834 paraissaient les *Paroles d'un croyant*. Aussitôt, Lacordaire publia ses *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, un ouvrage qui compte 160 pages dans l'édition de ses œuvres définitives. On y lit dans la conclusion cette belle page :

« La vérité n'est pas un auxiliaire toujours suffisant pour rétablir l'équilibre des forces : autrement, jamais l'erreur ne triompherait de la vérité. Il faut donc qu'il y ait dans le monde une puissance qui soutienne les intelligences faibles contre les intelligences fortes, et qui les délivre de l'oppression la plus terrible de toutes, celle de l'esprit. Cette puissance, en effet, est venue à mon secours : ce nest pas moi qui me suis délivré, c'est elle. Arrivé à Rome, au tombeau des SS. apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : « Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse ; ma vue se couvre ; l'erreur et la vérité m'échappent également ; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec un cœur sincère ; écoutez la prière du pauvre ». Je ne sais ni le jour ni l'heure ; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, je suis sorti de Rome libre et victorieux. J'ai appris de ma propre expérience que l'Eglise est la libératrice de l'esprit humain ; et, comme de la liberté de l'intelligence découlent nécessairement toutes les autres, j'ai aperçu sous leurs véritables jours les questions qui divisent le monde aujourd'hui » [9].

Deux années plus tard, en 1836, La Mennais publiait un nouvel ouvrage contre le St-Siège : *Les Affaires de Rome*. Lacordaire y répondit par sa *Lettre sur le Saint-Siège*. En une cinquantaine de pages, il célèbre le rôle de la Papauté au cous des siècles en termes magnifiques. Citons quelques extraits :

« Non, quand je ne croirais pas, quand jamais un rayon de la grâce divine n'eût illuminé mon entendement, je baiserais encore avec respect les pieds de cet homme qui, dans une chair fragile et dans une âme accessible à toutes les tentations, a maintenu si sacrée la dignité de mon espèce, et fait prévaloir pendant dix-huit cents ans l'esprit sur la force » [10].

Le catholicisme est la « seule religion véritable parce que seule elle a l'unité de temps par son histoire, l'unité de lieu par son ministère, l'unité de doctrine par ses symboles immuables, l'unité en soi par la papauté » [1].

« Plus la charité se refroidira dans le monde, plus l'Eglise y tiendra de place par son absence même, jusqu'au jour où, la misère morale étant à son comble, Isaïe criera de nouveau à Jérusalem désolée : *Lève tes yeux et vois, etc.* » [2].

Lacordaire et La Mennais

On peut se demander pourquoi Lacordaire, qui réussit à garder Montalembert fidèle à l'Eglise échoua près de La Mennais. Certains lui ont reproché d'avoir trop vite abandonné la partie, et ont pensé que s'il était resté plus longtemps à la Chesnaie, il aurait peut-être abouti dans ses efforts. Cela est extrêmement peu probable. Ses rapports avec le maître ne

[6] *Ibid.*, p. 129-130.
[7] *Ibid.*, p. 135.
[8] P. Chocarne, *op. cit.*, I, p. 145 et 148-149.

[9] *Œuvres du R. P. Lacordaire* en 9 vol. in-8, Poussielgue, t. VII, p. 160-61.
[10] *Ibid.*, t. IX, p. 27.
[1] *Ibid.*, p. 49.
[2] *Ibid.*, p. 54.